

Sur proposition de M. l'échevin Giroux, il est

Résolu: Que le Département en Loi soit prié de donner son opinion sur la question de savoir en vertu de quel règlement et de quelle autorité la Ville charge 5c le pied carré pour les auvents en bois construits au-dessus du trottoir, et si la Commission de la Voirie peut tolérer la construction des auvents en bois.

10.—Sur proposition de M. l'échevin Martin, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit requis de préparer, pour la prochaine assemblée, un rapport détaillé de chaque achat de dalles à trottoirs, indiquant par qui ces achats ont été ordonnés, de qui ces dalles ont été achetées, et la sorte de dalles, le prix et la quantité de chaque commande.

11.—De M. L.-E. Gauthier, demandant la permission de construire des ouvertures sous le trottoir en face du No 52 square Victoria, pour des fins d'éclairage.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour rapport.

12.—De MM. Hickson & Campbell, avocats de M. C. Cassils, au sujet du mauvais état du trottoir récemment construit sur les rues Université et Milton, en face de la propriété de M. C. Cassils; et représentant les dommages causés par les employés de la Voirie à la clôture de M. Cassils sur la rue Milton.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour rapport.

13.—Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de demander des prix pour la vente du vieux fer aux ateliers de la Voirie.

14.—De M. G. Glibert et Toussaint, demandant s'il est possible de leur retirer le contrat pour la construction de l'égout du côté Est du square Georges-Etienne-Cartier.

Déposée aux archives.

RAPPORTS

15.—De la sous-commission *re* plans du nouveau clos de la Voirie, division Ouest, rue du Grand-Tronc.

Sur proposition de M. l'échevin O'Connell, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Voirie soit prié de demander des soumissions pour la construction de la clôture, des bureaux et hangars, suivant le rapport de la sous-commission.

16.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet du coût du renumérotage des maisons de l'avenue Laval, à partir de la rue Sherbrooke jusqu'à l'avenue Mont-Royal.

M. l'échevin Leclaire

Propose: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à renuméroter les maisons de ladite avenue.

M. l'échevin Giroux propose en

Amendement: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de continuer le numérotage des maisons comme par le passé, c'est-à-dire de placer les numéros là où il le jugera nécessaire.

La Commission se partage sur ledit amendement:

Pour: Giroux, Molson, O'Connell et J.-B.-A. Martin—4.

Contre: Lapointe et Leclaire—2.

Ledit amendement est ainsi affirmatif, et il est

Résolu: En conséquence.

17.—**Résolu:** De présenter au Conseil un rapport recommandant la construction des trottoirs permanents (autres que ceux en bois) dans les rues ci-dessous mentionnées, que ceux en bois) dans les rues ci-dessous mentionnées, suivant les articles 453 et 456 de la charte de la Cité, moitié payable par les propriétaires intéressés, et moitié par la Ville:

Localité	Coût.
St-Urbain, coin N.-O. de Craig.	\$270
Carrières, côté Sud, à l'Ouest de la rue St-Denis	70
Mance, côté Ouest près de l'avenue des Pins, à partir du trottoir permanent jusqu'à 98 pieds vers le Sud.	440
St-André, Nos 1366 à 1388.	410
St-Alexandre, côté Est, de la rue Dowd, à 170 pieds vers le Sud.	410
Cuvillier, Nos 45 à 55.	274
Total.	\$1,874
Quote-part des propriétaires.	\$937
Quote-part de la Ville.	937
	\$1,874

On motion of Ald. Giroux, it was

Resolved: That the Law Department be asked to give their opinion and state in virtue of what by-law and of what authority does the City charge 5c per square foot for wooden awnings built over the sidewalk, and whether the Committee can allow the construction of wooden awnings?

10.—On motion of Ald. Martin, it was

Resolved: That the City surveyor be asked to prepare for next meeting a detailed report (a) of each purchase of flags for sidewalks, (b) who has ordered the same, (d) the kind of flags, the price and the quantity of same.

11.—From Mr. L. E. Gauthier, asking permission to make openings under the sidewalk, in front of No. 52, Victoria square, for lighting purposes.

Referred to the City surveyor for report.

12.—From Messrs. Hickson & Campbell, attorneys for Mr. C. Cassils, anent the bad state of the sidewalk recently constructed in University and Milton streets, in front of Mr. C. Cassils' property; and, moreover, concerning damages caused to Mr. Cassil's fence by Road department employees, on Milton street.

Referred to the City surveyor for a report.

13.—On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That the City surveyor be asked to call for prices for the sale of scrap iron at the department's yard.

14.—From Messrs. G. Glibert and Toussaint asking that, if it was possible the contract for the construction of a sewer, on the east side of George-Etienne-Cartier square be cancelled.

Filed of record.

REPORTS.

15.—From the sub-committee *re* plans of the new Road department's yard, western division, Grand Trunk street.

On motion of Ald. O'Connell, it was

Resolved: That the City surveyor be asked to call for tenders for the construction of the fence, offices and sheds, according to the sub-committee's report.

16.—From the City surveyor anent the cost of renumbering the houses on Laval avenue, from Sherbrooke street to Mount Royal avenue.

Ald. Leclaire

Moved: That the City surveyor be authorized to renumber the houses in said avenue.

Ald. Giroux moved in

Amendment: That the City surveyor be authorized to proceed with the numbering of houses on Laval avenue, as formerly, whenever he will deem it necessary.

The Committee divided on said amendment:

Yeas: Giroux, Molson, O'Connell and J. B. A. Martin—4.

Nays: Lapointe and Leclaire—2.

Said-amendment was thus carried and

Resolved: Accordingly.

17.—**Resolved:** That a report be made to Council recommending that the construction of permanent sidewalks (others than wooden ones) in the undermentioned streets, in accordance with articles 453 and 456 of the City charter; one-half payable by the interested proprietors and one-half by the City.

Locality.	Cost.
St. Urbain, north-west corner of Craig.	\$270
Carrières, south side, west of St. Denis street.	70
Mance, west side, near Pine avenue, from the permanent sidewalk to 98 feet southwards.	440
St. André, Nos 1366 to 1388.	410
St. Alexander, east side, from Dowd street, to 170 feet southwards.	410
Cuvillier, Nos. 45 to 55.	274
Total.	\$1,874
Proprietors' share.	\$937
City's share.	937
	\$1,874